

Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le 25/05/2023

ID : 021-212105019-20230515-D2023_043-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de **POUILLY-EN-AUXOIS**

Séance du 15 mai 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-043

Le quinze mai deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouilly-en-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric PIESVAUX, Maire.

Date de la convocation : 6 avril 2023

Étaient présents : M. Éric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – M. Stéphane ROUX – M. Yohann MORTIER-JEANNIN – Mme Nicole FILLON – Mme Yvette CHAUCHEFOIN – M. Joseph COMPÉRAT – Mme Sabrina MARKOWIAK – Mme Émilie BLANQUART-BOLLENGIER – M. Franck LALIGANT

Étaient absents : 2

Mme Pauline CANARD

M. Philippe CHAUCHOT

Étaient excusés : 3

Pouvoir de :

Mme Evelyne GAILLOT à Mme Karine BASSARD

M. Yves COURTOT à M. Eric PIESVAUX

M. Jérémie BARDET à Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER

M. Yohann MORTIER-JEANNIN a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de suffrages possibles : 13

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET PRINCIPAL

Vu la délibération n°2023-11 relative à l'adoption du budget primitif du budget principal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (13 voix) de :

- 1) Modifier le budget principal 2023 comme suit :

Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le 25/05/2023

ID : 021-212105019-20230515-D2023_043-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de **POUILLY-EN-AUXOIS**

Séance du 15 mai 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-043

Budget principal 2023 DM 1 FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
023 : transferts à la section d'investissement	504 965,50 €	55 900,00 €	73111: taxes foncières
		31 700,00 €	73112 : CVAE
		2 000,00 €	74 833 : compensation CFE
		4 700,00 €	74834 : compensation TH
		410 665,50 €	002: excédent antérieur
Total	504 965,50 €	504 965,50 €	

Budget principal 2023 DM 1 INVESTISSEMENT			
2111: achat de terrain APRR	493 500,00 €	504 965,50 €	021 virement section fonctionnement
2151: chemin de Champs Pellechiens	15 198,00 €	6 332,50 €	Voirie rurale : chemins de desserte agricole
2111: achat du terrain Jeannin	7 000,00 €	4 400,00 €	Participation du Syndicat de Thoisy-le-désert
Total	515 698,00 €	515 698,00 €	

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Eric PIESVAUX

Le Secrétaire de Séance :

Yohann MORTIER-JEANNIN